

Terre Dauphinoise : 26 juin 2002

(Journal de la FDSFA)

suite à rencontre avec les agriculteurs de la Bièvre  
interview téléphonique

## Un incinérateur dans la Bièvre ?

**Inquiet pour le projet de construction d'un incinérateur dans la région, l'association Bièvre-Liers-environnement de La-Côte-saint-André souhaite "lancer un débat serein sur ces questions".**

Christian Drevet, secrétaire de l'association, livre la position des adhérents.

### *Quel est le projet actuellement étudié ?*

Le plan départemental d'élimination des ordures ménagères prévoit de construire une usine de traitement des ordures ménagères (incinérateur) pour une zone regroupant plusieurs Sictom (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères) du plateau du Vercors jusqu'à Saint-Jean-de-Bournay. Cet incinérateur pourrait être construit dans la Bièvre.

### *Quelle est la position de l'association ?*

Jusqu'à présent, les incinérateurs sont polluants. Construire un incinérateur sans rejet de dioxine coûte beaucoup trop cher. D'autres problèmes s'ajoutent. Dans les dernières années, nous nous sommes orientés vers le tri des ordures. Or pour que les ordures ménagères brûlent, il faut y laisser du papier, du plastique... C'est en contradiction avec le recyclage.

En outre, il est faux de croire qu'un incinérateur résout les problèmes de la décharge. Si l'incinérateur réduit le tonnage des ordures ménagères des

deux tiers, il reste encore un tiers de résidus mis en décharge.

### *Quelles solutions soutenez-vous ?*

Nous préférons insister sur cette politique de tri où nous pouvons encore gagner beaucoup. Le bureau d'étude grenoblois qui a travaillé sur la question estime qu'on trie à peu près 15% des ordures ménagères. L'objectif est d'augmenter ce chiffre à 18%, or les textes ministériels parlent de 50%.

Nous avons aussi des pistes au niveau de la tarification des ordures ménagères. Nous pensons qu'il n'est pas normal de faire payer tout le monde de la même manière. Est-il logique de faire payer la même chose à celui qui va mettre son petit sac toutes les semaines parce qu'il a beaucoup trié et celui qui va jeter des poubelles entières ? Il existe déjà, à certains endroits, des pesées embarquées.

### *Comment agissez-vous ?*

Il faut avoir des objectifs plus ambitieux qui passent par une réinformation du public. Les populations ont été beaucoup informées quand les choses se sont mises en place, il faut de temps en temps faire des piqûres de rappel. Nous souhaiterions un débat le plus serein possible sur ces questions. Il faudrait que ce débat avec les citoyens ait lieu avant la décision. Il ne nous semble pas logique d'informer les gens après la construction de cet incinérateur.

### **Renseignements :**

Bièvre-Liers-Environnement  
Espace des Alpes, 38 260 La Côte Saint-André,  
tél: 04.74.20.16.79 ■